

LUNDI 20 JUIN 2016

## SOMMAIRE

- 1) Ecran de fumée
- 2) Encore un leurre
- 3) Une future gauche
- 4) Les Français pour...
- 5) Toujours autant autoritaire
- 6) Pas tous pareils !
- 7) Cot cot !!!
- 8) La France à la traîne...



Gérard Diez La Presse en Revue

**I) Pour Danielle Simonnet, bras droit de Jean-Luc Mélenchon, " la primaire proposée par Jean-Christophe Cambadélis est une mascarade "**



Une primaire pour la gauche de gouvernement. Tel est ce que propose Jean-Christophe Cambadélis. Cela exclut de fait le Parti de gauche. Cela chagrinerait-il Danielle Simonnet, coordinatrice du parti de Jean-Luc Mélenchon et invitée de Samedi Politique ?

### **Mascarade**

"Non, on ne souhaitait pas y aller", répond la conseillère de Paris, pour qui le Parti de gauche "est un parti de gouvernement et a vocation à prendre le pouvoir". "On n'est absolument pas candidat à participer à cette petite primaire de celles et ceux qui sont politiquement compatibles avec les politiques de droite que mène le gouvernement", ajoute-t-elle.

"C'est une mascarade. Vous allez avoir un certain nombre de candidats à cette primaire qui vont être là pour préserver leur investiture à la législative", promet-elle.

*Pour Danielle Simonnet la primaire de la gauche est une mascarade*

<https://youtu.be/FvmVj6S-WWho>

### **Mélenchon seul à pouvoir être au deuxième tour**

Pourtant, Jean-Luc Mélenchon est, selon un sondage, le candidat préféré des sympathisants de gauche et devance même François Hollande dans les intentions de vote dans certains scénarios. S'il participait à la primaire, il pourrait avoir une chance de la gagner. "Ce refus de participer à cette primaire n'est pas une peur de ne pas la gagner. C'est un souhait de clarté. On ne participe pas à des primaires avec celles et ceux dont nous combattons la politique et à un mécano de bric et de broc totalement incohérent", répond Danielle Simonnet.

Mais, avec deux candidats, la gauche risque d'être éliminée au soir du premier tour. Si Jean-Luc Mélenchon est toujours devant François Hollande dans les sondages en décembre, demande-t-elle au PS de se ranger derrière la candidature de ce premier ? "Je pense que Jean-Luc Mélenchon peut être le candidat qui nous évite le scénario que tout le monde nous prédit d'un deuxième tour droite/extrême-droite. Jean-Luc Mélenchon fédère le peuple bien au-delà du clivage droite/gauche", déclare Danielle Simonnet.

[https://youtu.be/2PjM\\_jASL0g](https://youtu.be/2PjM_jASL0g)



Paris Ile-de-France

LAPRESSEENREVUE.EU

## **II) Taxe sur les transactions financières : une nouvelle promesse de François Hollande passe à la trappe**

Attac France

Jeudi 16 juin, les ministres des Finances de dix pays européens, dont la France, se sont rencontrés pour trouver un accord sur la taxe européenne sur les transactions financières (TTF). Malgré l'annonce, en décembre dernier, d'un accord politique imminent [1], l'échéance est une fois de plus reportée. De nouvelles négociations vont se tenir, d'ici à septembre, pour répondre aux réticences de la Belgique, de la Slovaquie et de la Slovénie.

Selon Dominique Plihon, d'Attac : « Une véritable taxe sur les transactions financières permettrait de réguler la finance, et de lever des ressources pour financer les biens communs. Ce nouveau report d'un accord politique illustre le manque de volonté politique des dirigeants européens pour mettre en œuvre une mesure qui

indispose les lobbies financiers.



[https://youtu.be/\\_FIZneVfm6s](https://youtu.be/_FIZneVfm6s)

C'est tout particulièrement le cas de la France, qui a longtemps fait de l'obstruction et promu un projet de taxe au rabais. François Hollande est en grande partie responsable du piétinement des négociations, qui renvoie la mise en œuvre éventuelle de la TTF au delà de 2018. Et c'est une nouvelle de ses promesses qui est foulée aux pieds : celle de mettre en œuvre, au cours de son mandat, une taxe ambitieuse sur les transactions financières à l'échelle européenne. »

Notes

[1] TTF : Réaction d'Attac France aux annonces du Conseil d'Ecofin



### III) Inventer la gauche du XXIe siècle

Joseph Confavreux

**La gauche européenne à l'agonie peut-elle se régénérer en se décentrant en direction de l'Amérique du Sud, malgré les dérives autoritaires et les déceptions politiques qui ont terni une partie de la vague des gauches latines depuis la fin des années 1990 ? C'est le pari**

**d'un collectif de chercheurs issus des deux continents.**

« Il n'y a pas d'alternative à gauche », martelait François Hollande le 17 mai dernier, dans un mélange de wishful thinking et de complexe de supériorité. Bien au contraire, répondent les auteurs d'un ouvrage aussi massif que collectif (vingt-huit auteurs et 490 pages) intitulé Les Gauches du XXIe siècle. Un dialogue Nord-Sud, publié en français par Le Bord de l'eau, après être paru en espagnol l'an dernier.

La spécificité de ce livre est en effet d'avoir été écrit à parts égales par des chercheurs et des penseurs européens et sud-américains. Issu d'un travail de près de dix ans, initié lors du Forum social mondial, il ne constitue pas un objet homogène ni ne trace une ligne politique unique. Mais il entend montrer qu'en dépit du reflux des gauches qui ont accédé au pouvoir dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, même compte tenu des dérives autoritaires de l'Équateur ou de l'implosion politique et sociale du Venezuela par exemple, il y aurait là un "patrimoine" d'expériences à exploiter.

Manières de penser le monde, façons de conquérir le pouvoir et de l'exercer, politiques nationales ou initiatives locales... Du Brésil à la Bolivie, la volonté de transformation sociale qui s'est exprimée ces dernières années en Amérique du Sud peut fournir un répertoire d'exemples, voire de modèles, à une social-démocratie laminée et à une gauche exsangue pour ce qui concerne l'Europe. À condition de prendre aussi en compte certains échecs édifiants ou dérives inquiétantes, de ne pas croire qu'on peut décalquer facilement un continent sur l'autre, et d'inscrire les transformations nécessaires dans une perspective commune, qui ne sépare plus le destin du Sud de celui du Nord, à l'heure des ressources planétaires finies et de l'anthropocène.

La social-démocratie de l'après-Deuxième Guerre mondiale avait pu dissimuler ses faiblesses endogènes derrière l'ampleur de l'expansion économique, mais ce n'est plus le cas. Pour les auteurs de l'ouvrage, la gauche européenne restera bloquée tant qu'elle demeurera pensée comme le produit d'une histoire identifiée au socialisme, où l'on aurait eu un socialisme utopique originel, ensuite divisé entre une

branche bolchevique, sous la forme du socialisme scientifique, et une branche sociale-démocrate. On le constate facilement aujourd'hui : cette histoire, qui recouvre l'alternative entre révolution et réformisme, n'a pas été "réglée" par la chute d'un communisme laissant toute la place à une social-démocratie aujourd'hui déstabilisée en profondeur.

Repenser la présence d'un État qui ne soit pas simplement le retour à l'État providence, dont les ressorts technocratiques et westphaliens sont devenus obsolètes, faire ressurgir la mémoire et les pratiques de l'« associationnisme », « démarchandiser » les sociétés, en finir avec des formes de « fétichisme politique », permettre une pluralité institutionnelle et une diversité démocratique... Autant de pistes explorées par les auteurs de cet ouvrage, parce que, comme l'écrit l'économiste argentin José-Luis Coraggio, l'un des deux directeurs de l'ouvrage, « si le sens des nouvelles gauches est de protéger l'humanité du suicide collectif auquel la mondialisation capitaliste la conduit, cela suppose non seulement d'identifier les tâches politiques spécifiques de chaque réalité locale, mais aussi de lutter ensemble, Nord et Sud, contre les valeurs encore hégémoniques de capitalisme et de modernité, de colonialité et de patriarcat ».

Entretien avec l'autre codirecteur de ces Gauches du XXI<sup>e</sup> siècle, Jean-Louis Laville, professeur au CNAM et coordinateur européen du Karl Polanyi Institute.

*Les gauches du XXI<sup>e</sup> siècle. Un dialogue Nord-Sud, sous la direction de Jean-Louis Laville et Jose Luis Coraggio, 490 p., 24 euros.*

mediapart.fr

## IV) Une majorité des Français considèrent "justifié" le mouvement contre la loi travail

latribune.fr



Selon un sondage Ifop paru dans Dimanche Ouest-France, une majorité des Français, 60%, considèrent "justifié" le mouvement contre la loi travail (Crédits : JEAN-PAUL PELISSIER)

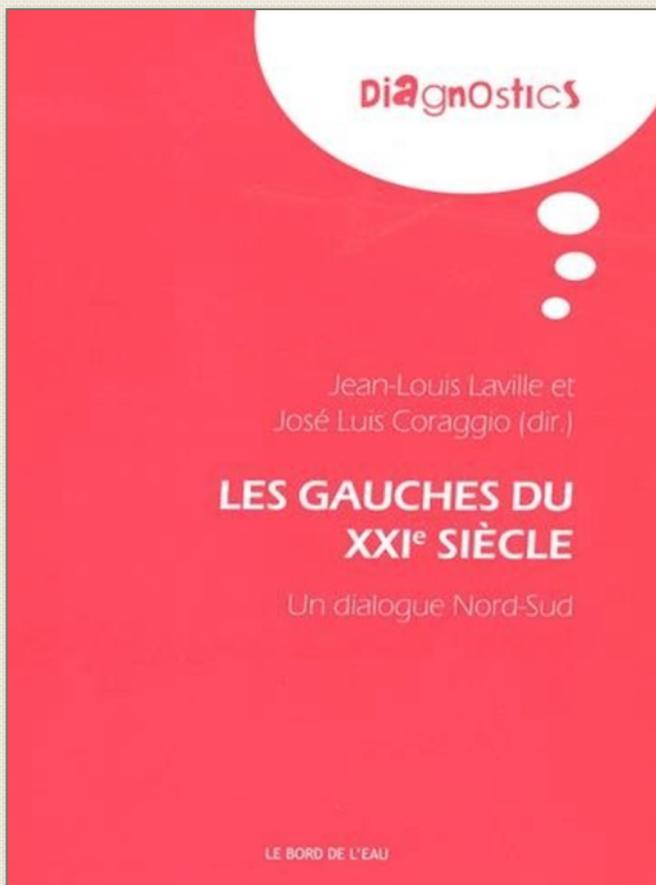
**Selon un sondage Ifop paru dans Dimanche Ouest-France, une majorité des Français, 60%, considèrent "justifié" le mouvement contre la loi travail et ce malgré les violences lors la manifestation parisienne du 14 juin.**

Selon un sondage Ifop paru dans Dimanche Ouest-France, une majorité des Français, 60%, considèrent "justifié" le mouvement contre la loi travail et ce malgré les violences lors la manifestation parisienne du 14 juin.

Ce score est quasiment identique à celui (59%) d'un autre sondage sur le même thème réalisé du 6 au 8 juin.

**Pas de retournement**

"On peut penser que le gouvernement, engagé



Aux éditions Le Bord de l'Eau

dans un bras de fer avec la CGT, comptait sur un retournement ou à défaut sur une érosion du soutien ou de la bienveillance de l'opinion vis-à-vis de la contestation", souligne l'institut de sondage.

"Or, ce phénomène ne s'est pas produit ni à la suite du blocage des raffineries et des dépôts de carburants (la proportion de personnes jugeant le mouvement "justifié" restant quasiment stable en passant de 65% à 62% entre les 19-20 mai et les 23-25 mai), ni à l'annonce de la poursuite des grèves et des manifestations au lancement de l'Euro de football (59% de réponses "justifié" les 6-8 juin contre 61% les 30 mai-1er juin), ni donc suite aux nouvelles scènes de violence de ces derniers jours".

Les sympathisants du PS comprennent également

"Mais, difficulté supplémentaire pour le gouvernement, 49% des sympathisants du PS estiment également que la contestation contre la loi Travail est "justifiée", note l'Ifop.

Les sympathisants des Républicains sont quant à eux "très majoritairement hostiles au mouvement (63% de +pas justifié+)" alors que les proches du Front national soutiennent cette mobilisation (78% la considèrent comme +justifiée+)

Le sondage relève aussi, sans surprise, que les sympathisants du Front de Gauche sont 90% à soutenir le mouvement de protestation.

(avec AFP)

LA  
TRIBUNE

LAPRESSEENREVUE.EU

## V) Au sommet de son impopularité Valls fait feu de tout bois pour faire taire la rue

Humanite.fr



afp

**Evoquant pêle-mêle, « (les) violences qui ont eu lieu, l'attentat odieux contre le couple de policiers mais aussi la tenue de l'Euro », le premier ministre, à son plus bas niveau de popularité depuis son arrivée à Matignon, selon un sondage Ifop pour le Journal du Dimanche, estime dans ce même journal que « les organisateurs devraient annuler eux-mêmes » les manifestations des 23 et 28 juin prochains contre la loi El Khomri.**

Les préfets diront en début de semaine s'ils autorisent ou interdisent les rassemblements prévus jeudi 23 juin, dans toutes les grandes villes de France, contre la loi Travail. D'ores et déjà, Manuel Valls, évoquant « désaccord de fond » avec les syndicats contestataires (la CGT, FO, la FSU, Solidaires, l'Unef, la Fidl, et l'UNL), estime dans un entretien au Journal du Dimanche que « les organisateurs devraient annuler eux-mêmes ces rassemblements » compte tenu du contexte actuel. « C'est du bon sens ! », affirme-t-il.

« Le principe de notre droit, c'est la liberté de manifester », mais « la responsabilité du gouvernement, c'est s'assurer que les conditions de sécurité sont remplies. Or c'est un fait : des syndicalistes peuvent agir avec des casseurs », fabule Valls. Un mélange des genres « inadmissible », pour le chef du gouvernement, qui se déclare prêt à interdire les mobilisations des 23 et 28 juin si elles font « peser de nouveau un danger pour les forces de l'ordre et les biens publics ».

***Cet autoritarisme passe mal au près des citoyens comme en témoigne une pétition intitulée "Je ne respecterai pas l'interdiction de manifester" mise en ligne par Jean François Téaldi "qui en quelques jours a déjà recueilli près de 120 00 signatures.***

Evoquant le projet de loi, discuté et modifié depuis dix jours au Sénat, qui revient à l'Assemblée le 5 juillet, le chef du gouvernement affirme « Maintenant, il faut aller vite et faire adopter ce texte »

Pour sa part, Philippe Martinez a répondu au premier ministre ce dimanche matin lors du Grand Rendez-vous Europe 1 – Le Monde – iTélé, déclarant :

« On maintient les journées d'action du 23 et du 28 juin, nous prolongeons la votation citoyenne dans les entreprises.»

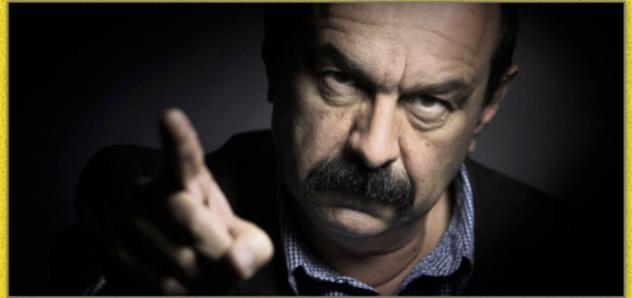
« On veut faire porter aux syndicats des violences indépendantes de la mobilisation. On a condamné les violences à chaque fois. Pourquoi des casseurs identifiés, qu'on voit chaque semaine, peuvent-ils continuer alors qu'il a suffi de deux jours pour arrêter les hooligans à Marseille ? Pourquoi ces casseurs, depuis quatre mois, continuent à casser avec ce que nous avons connu le 14 juin -qui est absolument scandaleux- de s'attaquer à un hôpital ? », a risposté le patron de la CGT, rappelant que «toutes les violences se font en dehors des cortèges syndicaux »

« le service d'ordre de la CGT assure la protection à l'intérieur des cortèges. A l'extérieur, c'est du ressort de la police, donc du ministère de l'Intérieur et du préfet de police de Paris », accuse-t-il. « La police fait du bon boulot. Le problème, ce sont les ordres de non-intervention qui lui sont donnés », conclut-il.

A propos du projet de loi Travail, Philippe Martinez, accusé de refuser le dialogue a précisé : « On a repris le dialogue avec le gouvernement vendredi», en apportant une liste de propositions » avant de conclure, « La réponse du Premier ministre dans le JDD c'est on discute pas. Ça servait à quoi, alors, de faire tout ce cinéma ? »

**l'Humanité.fr**

**Philippe Martinez répond à Manuel Valls : "C'est au gouvernement de donner des signes d'une volonté de sortie de crise"**



(AFP PHOTO / JOEL SAGET)

Le numéro un de la CGT Philippe Martinez a estimé que c'était "au gouvernement de donner des signes d'une volonté de sortie de crise" dans le conflit sur le projet de loi travail, dimanche lors du Grand rendez-vous Europe1/"Le Monde"/iTélé.

Il était interrogé sur les propos du Premier ministre Manuel Valls qui, dans une interview au "Journal du Dimanche", a appelé les opposants à la loi travail à "annuler eux-mêmes" les rassemblements, compte tenu du contexte de fortes tensions.

"C'est au gouvernement de donner des signes d'une volonté de sortie de crise [...] Il y a quatre mois que le problème est posé et quatre mois que le gouvernement refuse toute discussion et toute proposition des sept organisations syndicales dans ce conflit", a déclaré Philippe Martinez.

"C'est bien le gouvernement qui refuse tout dialogue", a-t-il ajouté, en indiquant que les prochaines journées d'action des 23 et 28 juin étaient maintenues.

A propos des violences en marge des manifestations, Philippe Martinez s'est interrogé sur les "ordres donnés" aux forces de l'ordre.

"Oui, il y a un problème avec la violence, les policiers font du bon travail, ont beaucoup de travail, le problème qu'on dénonce ce sont les ordres qui leur sont donnés de non-intervention vis-à-vis des casseurs. On veut faire porter au mouvement social les problèmes en dehors des manifestations", a-t-il dit.

"Pourquoi ces casseurs continuent à casser ? ", s'est-il interrogé.

## VI) Loi Travail : Madame El Khomri, n'oubliez pas les entrepreneurs

Home FIGARO VOX Par Geoffroy de Vries



Myriam El Khomri, 17 juin 2016 Crédits photo : JACQUES DEMARTHON/AFP

Myriam El Khomri a reçu le président de la CGT sans réussir à trouver un accord. Pour Geoffroy de Vries, une solution pour sécuriser le travail indépendant serait que le législateur définisse précisément les conditions légales du contrat salarié.

La bataille radicalisée dans laquelle s'enferment le gouvernement et la CGT semble d'autant plus stérile que la loi dite El Khomri, malgré de bonnes propositions mais qui se réduisent comme une peau de chagrin, délaisse un phénomène de fond: la montée en puissance de l'entrepreneuriat.

Alors que les discussions, au Parlement ou autour des piquets de grève, portent sur le temps de travail, le motif de licenciement ou la primauté des accords d'entreprise sur les accords de branche, nos élus et responsables syndicaux semblent ignorer une lame de fond révolutionnaire que constitue le développement de l'économie individuelle ou de la micro-économie et de la pluriactivité.

En témoignent le succès de l'auto-entrepreneuriat avec plus d'un millions d'autoentrepreneurs inscrits depuis janvier 2009, le développement récent d'activités parallèles (VTC, coursier, ...) à l'activité principale salariée ou encore le souhait toujours plus grand des jeunes de créer leur propre entreprise. Ce phénomène est mondial et

résulte de l'émergence de plusieurs phénomènes et, en particulier, le numérique, l'économie collaborative, la volonté d'indépendance, caractéristique des nouvelles générations.

*Plutôt que de se focaliser sur des questions d'un autre âge qui ne devraient plus faire débat (temps de travail, motif de licenciement...), il faudrait se concentrer sur une réglementation innovante, efficace pour accompagner cette vague;*

Car les données économiques le prouvent bien: ce sont les entrepreneurs, les petites et moyennes entreprises ou PME qui font la croissance et non les grandes entreprises cotées en bourse. Selon l'INSEE, en 2011 il y avait en France 500 entreprises employant plus de 2.000 salariés pour 3.470.000 entreprises employant de 0 à 49 salariés ... Cette réalité n'existe pas qu'en France. En quelque sorte, c'est la micro-économie qui dirige le monde. Et c'est la micro-économie, les petites entreprises qui devraient être le principal souci des dirigeants politiques et syndicaux.

Plutôt que de se focaliser sur des questions d'un autre âge qui ne devraient plus faire débat (temps de travail, motif de licenciement...), il faudrait se concentrer sur une réglementation innovante, efficace pour accompagner cette vague, en assurer une plus grande dynamique, car elle est bien créatrice de croissance, d'emplois et de pouvoir d'achat pour les Français.

Il faudrait ainsi unifier sous un même statut de l'entrepreneur, toutes les formes de travail non salariée, telle que l'auto-entrepreneuriat, le travail indépendant ou le portage salarial. Il faut simplifier les normes, insuffler davantage de liberté pour permettre aux Français d'entreprendre ou de travailler comme bon leur semble, tout en mettant les acteurs sur un même pied d'égalité en évitant les concurrences inutiles et parfois injustes. Ce nouveau statut donnerait lieu à un seul régime fiscal s'agissant de la TVA ou de l'impôt sur le revenu ou le chiffre d'affaires. Il permettrait également de clarifier les droits sociaux, de remettre à plat le fonctionnement du RSI, et même d'imaginer une sorte d'assurance avec un revenu minimum en cas d'échec car, toute chose égale par ailleurs, nul ne peut justifier que seuls les salariés soient protégés en cas de chômage.

Cette unification doit s'accompagner d'une sécurisation juridique du recours à l'entrepreneuriat ou au travail indépendant, de

manière à en faciliter le développement.

*Une solution pour sécuriser le travail indépendant, en le différenciant du contrat de travail, serait que le législateur définisse précisément les conditions légales du contrat salarié.*

Souvent, le risque pour celui (entreprise ou particulier) qui a recours à un entrepreneur ou travailleur indépendant pour effectuer une tâche ponctuelle ou régulière, telle que le développement et la gestion d'un site Internet, est la requalification du contrat de prestation de services en contrat de travail. Nombreux sont les cas d'entrepreneurs ou indépendants, ayant travaillé exclusivement pour une entreprise qui a mis fin au contrat de prestation de services, ayant obtenu du juge une requalification de ce contrat en contrat de travail, au motif qu'il existait un lien de subordination entre l'entrepreneur et son client. Une telle requalification a pour conséquence que l'entreprise doit régler, en plus des honoraires prévus, les charges sociales y afférentes et ce, rétroactivement...

Une solution pour sécuriser le travail indépendant, en le différenciant du contrat de travail, serait que le législateur définisse précisément les conditions légales du contrat salarié.

Des premières automobiles (Armand Peugeot, Henry Ford, ...) à Facebook (Mark Zuckerberg), en passant par les micro-ordinateurs (Steve Jobs) aux loisirs (Walt Disney) ou les cosmétiques (Eugène Schueller avec L'Oréal), les plus grosses entreprises d'aujourd'hui sont nées de la passion et du travail d'un entrepreneur. Et ce sont les entrepreneurs d'aujourd'hui qui sont les créateurs de la croissance et les emplois de demain. Ne les oublions pas!

Geoffroy de Vries

LE FIGARO • fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## VII) Bruxelles, la loi Travail et l'Unedic : la poule et l'œuf

Hervé Nathan

**C'est la nouvelle polémique à la mode : qui serait l'inspirateur de la loi Travail ?**



Le cas le plus emblématique est celui de Pierre Moscovici, passé du ministère de l'Économie français au poste de commissaire aux Affaires économiques à Bruxelles. - Sipa

C'est la nouvelle polémique à la mode : qui serait l'inspirateur de la loi Travail ? Le gouvernement affirme qu'il s'agit bien de lui quand des syndicalistes estiment qu'il s'agit d'une des réformes « structurelles » voulues par les institutions européennes. Pendant ce temps, l'échec de la négociation Unedic est bien un accroc aux engagements de Paris !

Deux éminents confrères se sont attaqués à la question : Martine Orange sur Mediapart et Jean Quatremer dans Libération. Tous deux ont retrouvé moult déclarations de la Commission européenne mêlant injonctions et recommandations aux pays membres dont Paris. Ne serait-ce que ce : « La loi Travail, c'est le minimum de ce qu'il faut faire », jeté aux journalistes français par Jean-Claude Juncker le 31 mai. On retrouve aussi les « recommandations pays » (les réformes que le Conseil européen, sur proposition de la Commission, souhaite voir adopter par le pays concerné) de 2015 prescrivant de permettre aux entreprises de déroger aux accords de branches, etc...

Côté français, on revendique hautement l'indépendance vis-à-vis de Bruxelles. C'est une ligne de conduite générale depuis l'élection de François Hollande, de toujours mettre en avant l'autonomie du pouvoir français vis-à-vis de l'Union européenne pour ne pas encourir le

procès en « inféodation ». Et il y a aussi le débat interne au pays. Marianne a ainsi révélé comment le Medef avait circonvenu Manuel Valls en janvier lors du forum de Davos, afin qu'il inscrive dans la loi El Khomri les dispositions auxquelles il tenait le plus : le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif et la redéfinition du licenciement économique.

### **L'enjeu « européen » de l'échec de la négociation Unedic**

Mediapart a fait un récit tout à fait édifiant des relations entre la ministre du Travail et Manuel Valls. Mais, au fond, entre Paris et Bruxelles, il s'agit un du débat sur la poule et l'œuf. Car les « recommandations » de Bruxelles sont toujours décidées après une concertation avec les ministres concernés. On dit même à Bruxelles que ce sont les gouvernements des pays concernés qui les écrivent. Pourquoi pas ? La réalité des institutions européennes d'aujourd'hui, c'est la fusion du personnel politique national et européen. Le cas le plus emblématique est celui de Pierre Moscovici, passé du ministère de l'Economie français au poste de commissaire aux Affaires économiques à Bruxelles. L'homme qui écrit les « recommandations pays » est donc le même que celui qui devait les appliquer autrefois, le tout sans vrai contrôle parlementaire ni à Strasbourg, ni à Paris. L'intéressé, lucide, reconnaît d'ailleurs dans Libération que cette gouvernance « pose un problème de légitimité démocratique ».

Entre la poule et l'œuf, les médias ont négligé de considérer l'enjeu « européen » de l'échec de la négociation Unedic, le 15 juin. Dans le programme de réforme de 2015, le gouvernement français s'était engagé auprès de l'Union européenne à ce que les partenaires sociaux réalisent une réforme du « marché du travail ». Le genre « structurel », qui cible les chômeurs toujours suspects de se tourner les pouces, qu'adorent les hauts fonctionnaires européens mais aussi leurs confrères français. Voici ce que disait le PNR 2015, visé par Matignon :

*« Les partenaires sociaux, qui ont la responsabilité de la négociation de la convention d'assurance chômage, débiteront les négociations de la future Convention d'ici début 2016. La convention devra être agréée et s'appliquer au plus tard le 1er juillet 2016. Les objectifs de mise en oeuvre de règles d'indemnisation plus incitatives au retour à*

*à l'emploi et l'assurance de la consolidation financière du régime seront au coeur des objectifs de la future convention d'assurance chômage. La consolidation financière du régime et la sécurisation des parcours professionnels se traduiront par de nouvelles économies à partir de 2016 qui devraient atteindre, combinées avec les mesures de la convention de 2014, un effort total de 2 Md€/an à l'horizon 2017. »*

Pour l'heure, plus de négociation, et le gouvernement semble décidé à reconduire la convention actuelle pour quelques mois, afin que le système d'assurance chômage français ne s'écroule pas. Donc pas de réduction supplémentaire du déficit ... **Mais là, ce n'est pas grave, ce n'est pas la CGT qui bloque, c'est le Medef...**



## **VIII) Compétitivité: la France ne remonte pas dans le classement mondial**

Par Frédéric Bianchi

**32ème en 2016, la France n'a jamais joué les premiers rôles dans le classement, très suivi, des pays les plus compétitifs qu'établit chaque année l'école de management suisse IMD. Pire: en 6 ans, elle a perdu 8 places.**

Si les classements internationaux sont rarement tendres avec la France, il en est un qui est peut-être encore plus impitoyable. Il s'agit du classement mondial de la compétitivité des pays qu'établit chaque année l'école de commerce suisse IMD (Institut for Management Development). Cette étude réalisée depuis 1989 est l'une des plus complètes sur le sujet. Elle prend en compte 340 critères parmi lesquelles les performances économiques, l'efficacité des politiques publiques menées, les infrastructures,



le taux de chômage, etc.

Cette année, les grands gagnants du classement sont plutôt de petits pays. Champions du monde de la compétitivité en 2015, les Etats-Unis ont ainsi perdu deux places au profit de Hong-Kong et de la Suisse. Et si l'Europe est, cette année, à l'honneur avec des progressions spectaculaires dans le classement, c'est grâce aux performances d'Etats membres de l'UE comptant moins de 10 millions d'habitants: la Suède, qui passe du 9ème au 5ème rang, le Danemark (6ème, +2 places) et l'Irlande (7ème, +9 places). Les petits pays du nord de l'Europe sont présentés par l'IMD comme des exemples à suivre. "Le principal facteur des améliorations générales en Europe réside dans l'efficacité du secteur public, qui récupère maintenant sérieusement après la crise financière", commente Arturo Bris, économiste, sur le site Romandie.

La France reste, elle, très loin derrière le peloton de tête. Par rapport à 2014, l'Hexagone n'a ni perdu, ni gagné de place mais il occupe la guère reluisante 32ème place au classement. Depuis 2010, la France a ainsi perdu 8 places. Elle se situe derrière des nations bien moins puissantes sur le plan économique comme l'Estonie, la Lituanie, la République Tchèque ou la Belgique.

Comme chaque année, l'IMD pointe les nombreux défis que la France peine toujours à relever comme "la réduction des formalités administratives, la baisse des coûts du travail et de la charge fiscale, l'encouragement à l'investissement privé". Et l'entrée en application des différentes mesures économiques de la loi Macron n'ont-ils pas convaincu les auteurs de l'étude. Les Français se distinguent néanmoins dans différentes catégories comme le niveau élevé d'éducation, la main-d'oeuvre qualifiée, des infrastructures fiables, une forte culture recherche et développement et une stabilité politique.

Si la France est très mal classée dans ce classement IMD, le pays s'en sort un peu mieux dans celui établi chaque année par le Forum Economique Mondial. Dans cet autre étude annuelle sur la compétitivité des pays, elle occupe la 22ème place. Mais là encore, la tendance reste la même et traduit un recul du pays qui était classé 15ème en 2010.



**A Suivre...**  
**La Presse en Revue**

Bonjour lapresseenrevue,

Votre blog fête ses 4 ans cette année !

Toute l'équipe d'OverBlog est heureuse de souhaiter un joyeux anniversaire à votre blog La Presse en Revue...

4 ans ça se fête !  
Dites-le à tout le monde

J'informe mes lecteurs

L'équipe OverBlog

[www.overblog.com](http://www.overblog.com)

LAPRESSEENREVUE.EU